

REFERENTIEL PARTAGE SUR LES PRIORITES DE RESTAURATION DES FONCTIONNALITES DES MILIEUX ESTUARIENS DE LA VALLEE DE SEINE AVAL

RECHERCHE D'OBJECTIFS PRIORITAIRES DE RESTAURATION

Initié en 2018 sous l'autorité du préfet de la région Normandie, le projet REPERE, pour "référentiel partagé des priorités de restauration des fonctions écologiques de l'estuaire", aspire à construire une vision partagée des objectifs de restauration de la fonctionnalité écologique estuarienne afin de répondre aux attentes et d'impulser des projets de restauration s'inscrivant de façon pertinente et durable dans cette dynamique. Ce projet rassemble dans son comité de pilotage l'ensemble des partenaires de l'estuaire de la Seine ayant un rôle dans son aménagement (voir liste des membres en annexe) : services de l'État et opérateurs, collectivités territoriales, grands ports, partenaires techniques, représentants des professionnels et de la société civile.

Le projet REPERE est structuré autour de deux démarches menées simultanément :

- un volet **réglementaire**, piloté par la mission estuaire de la DREAL et rassemblant les services déconcentrés en charge de l'instruction des autorisations au titre du code de l'Environnement : la DREAL, les DDTM de la Seine-Maritime, de l'Eure et du Calvados et L'OFB ;
- un volet **scientifique**, piloté par le GIP Seine-Aval et rassemblant les connaissances disponibles et les expertises pour analyser la fonctionnalité écologique de l'estuaire.

Dans le cadre du volet scientifique, une première phase de diagnostic de la fonctionnalité écologique a été menée afin d'alimenter le référentiel des priorités de restauration écologique. Cette étape a permis l'analyse et la synthèse des connaissances disponibles sur différentes fonctions de l'estuaire (effet filtre, productivité primaire et capacité d'accueil pour les espèces). De grandes orientations définissant les priorités d'action à engager afin de remédier aux principaux dysfonctionnements ont été fournies à l'issue de cette phase.

Dans le cadre du volet réglementaire, une démarche consistant à identifier des priorités stratégiques de restauration et de préservation a été initiée afin de favoriser la mise en oeuvre des orientations issues des travaux scientifiques, dans le but de proposer une liste d'objectifs tangibles dont l'atteinte améliorera l'état écologique de l'estuaire. Extraits de documents de cadrage existants ou conçus spécifiquement pour l'estuaire de la Seine, ces objectifs seront établis pour les 7 thématiques de restauration issues du travail scientifique dans le cadre de REPERE ainsi que pour 3 thématiques prioritaires du MTES en lien direct avec les problématiques d'aménagement durable de l'estuaire :

- issues de travail mené dans le **cadre du projet REPERE** :
 1. Réhabiliter les grands ensembles amphibies et prairiaux
 2. Réhabiliter les gradients d'habitat latéraux et améliorer la continuité latérale entre lit mineur et lit majeur
 3. Préserver et réhabiliter les vasières et de leur accessibilité
 4. Diversifier des conditions hydrologiques dans le lit mineur
 5. Maitriser les apports en contaminants chimiques et en macro/microplastiques
 6. Promouvoir une gestion agricole compatible avec les cycles bioécologiques
 7. Assurer la compatibilité des activités cynégétiques avec les cycles bioécologiques
- issues des **priorités du MTES** :
 8. Adopter une gestion économe de l'espace afin d'atteindre l'objectif « zéro artificialisation nette » dans le territoire contraint de l'estuaire de la Seine
 9. Mettre en oeuvre la stratégie des aires protégées de manière concertée
 10. Augmenter la résilience de l'estuaire face aux changements climatiques et notamment la montée du niveau de la mer.